

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de rehausses fusibles du barrage de la Sep

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYND MIXTE POUR L'AMENAG. HAUTE-MORGE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

COHADE Michel : Président du syndicat mixte pour l'aménagement de la haute
Morge

RCS / SIRET

| 2 | 5 | 6 | | 3 | 0 | 2 | | 4 | 9 | 8 | | 0 | 0 | 0 | 2 | 5 |

Forme juridique

Etablissement public syndicat mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|---|
| 21° b) | Installation de rehausses fusibles, permettant d'augmenter le stock d'eau, la superficie du plan d'eau inférieure à 3ha et le nouveau volume supplémentaire d'eau à retenir (ou à stocker) est inférieur à 1 million de m3. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Pour augmenter le niveau de la retenue normale du barrage de la Sep, le projet consiste en l'installation de rehausses fusibles sur le seuil du déversoir de crues du barrage de la Sep.

Les rehausses (de type Fusegates) sont des modules auto-stables juxtaposés sur un seuil de manière à former un voile étanche. Les crues de faible importance sont évacuées par simple déversement sur la crête des rehausses. Grâce à un système de mise en sous-pression, les rehausses basculent de manière autonome et individuelle lorsque le niveau du réservoir atteint une cote prédéterminée afin de permettre l'évacuation des crues exceptionnelles.

Probablement des travaux de suppression de quelques arbres sont à prévoir sur la partie nouvellement inondée mais de manière limitée puisque cette zone constitue l'actuelle tranche entre retenue normale et plus hautes eaux et qu'à ce titre la végétation y est déjà réduite et entretenue.

Pas de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

L'installation des rehausses fusibles permettra de sécuriser la ressource en eau pour l'irrigation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les rehausses seront préfabriquées en atelier, puis transportées sur site pour installation. La pose et l'ajustement de ces rehausses sera effectué à l'aide de vérins hydrauliques.

Les puits d'alimentation des rehausses Fusibles seront regroupés et déportés dans deux tours de prise d'eau à construire sur le parement amont du barrage, de chaque côté du déversoir. Une tuyauterie reliera chaque puits avec les rehausses correspondantes (cf. plan annexe 8).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'installation de rehausses fusibles ne modifiera pas l'exploitation de la retenue constituée de :

1. un remplissage en hiver et en printemps.
2. un déstockage en été pour l'irrigation et le soutien d'étiage de la Morge.

Le premier basculement des rehausses sera déclenché lors de la survenance d'une crue supérieure à la crue cinquantennale. Les rehausses basculées seront remplacées et repositionnées après le passage de la crue.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|--|
| Longueur | 12.80 m + 12.80 m = 25.60 m |
| Surface supplémentaire à Retenue Normale (créée par les rehausses) | 2 ha (35 ha - 33 ha) |
| Volume stocké par les rehausses | 630 000 m ³ soit 13 % de plus que le stock actuel |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

63440

la commune : Saint-Hilaire-la-Croix

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°01'25" _ Lat. 46°01'49" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Il s'agit d'une rehausse d'un barrage existant de classe A.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Ce barrage a fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général, d'une déclaration d'utilité publique (l'arrêté de ces deux déclarations date de 21 Juin 1993) et d'une étude d'impact (Juillet 1992).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ZNIEFF type 1 Vallée de la MORGE |
| En zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Zone de montagne (ART18) |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Parc naturel régional : VOLCANS D'AUVERGNE |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe à proximité : 1. d'un site Natura 2000 Directive Oiseaux - Gorges de la Sioule- à 4 km 2. d'un site Natura 2000 Directive Habitats - Gorges de la Sioule- à 5.65 km |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet engendrera un volume supplémentaire de l'ordre de 630 000 m3 prélevé initialement sur le milieu naturel qui servira ensuite de volume de report d'une année sur l'autre pour sécuriser l'usage (irrigation et soutien d'étiage). Le principe d'exploitation reste inchangé (cf. § 4.3.2). |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Du fait de l'enlèvement de quelques arbres de la partie nouvellement inondée. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Nous ne savons pas. |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Dysfonctionnement du système de basculement lors de passage d'une crue (probabilité quasi-nulle d'après le fournisseur) |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Crues (l'ouvrage de rehausse est dimensionné pour évacuer normalement les crues susceptibles de survenir) |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont susceptibles d'être cumulées avec les incidences du barrage de la Sep.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de rehausse pourrait être dispensé de l'évaluation environnementale, puisqu'il s'agit de l'extension d'un projet existant (barrage de Sep) qui a déjà fait l'objet d'une étude d'impact, certes il y a 27 ans. D'autre part, le volume d'eau supplémentaire est inférieur à un million m3.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7: Photos du barrage (présentant bien les deux seuils de déversoir sur lesquels vont être posées les rehausses).
Annexe 8: Plan projet de rehausses fusibles.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

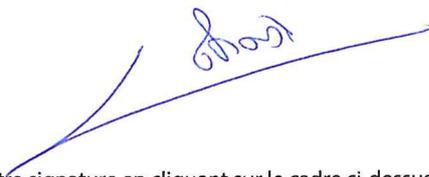
Fait à

Clermont Ferrand

le,

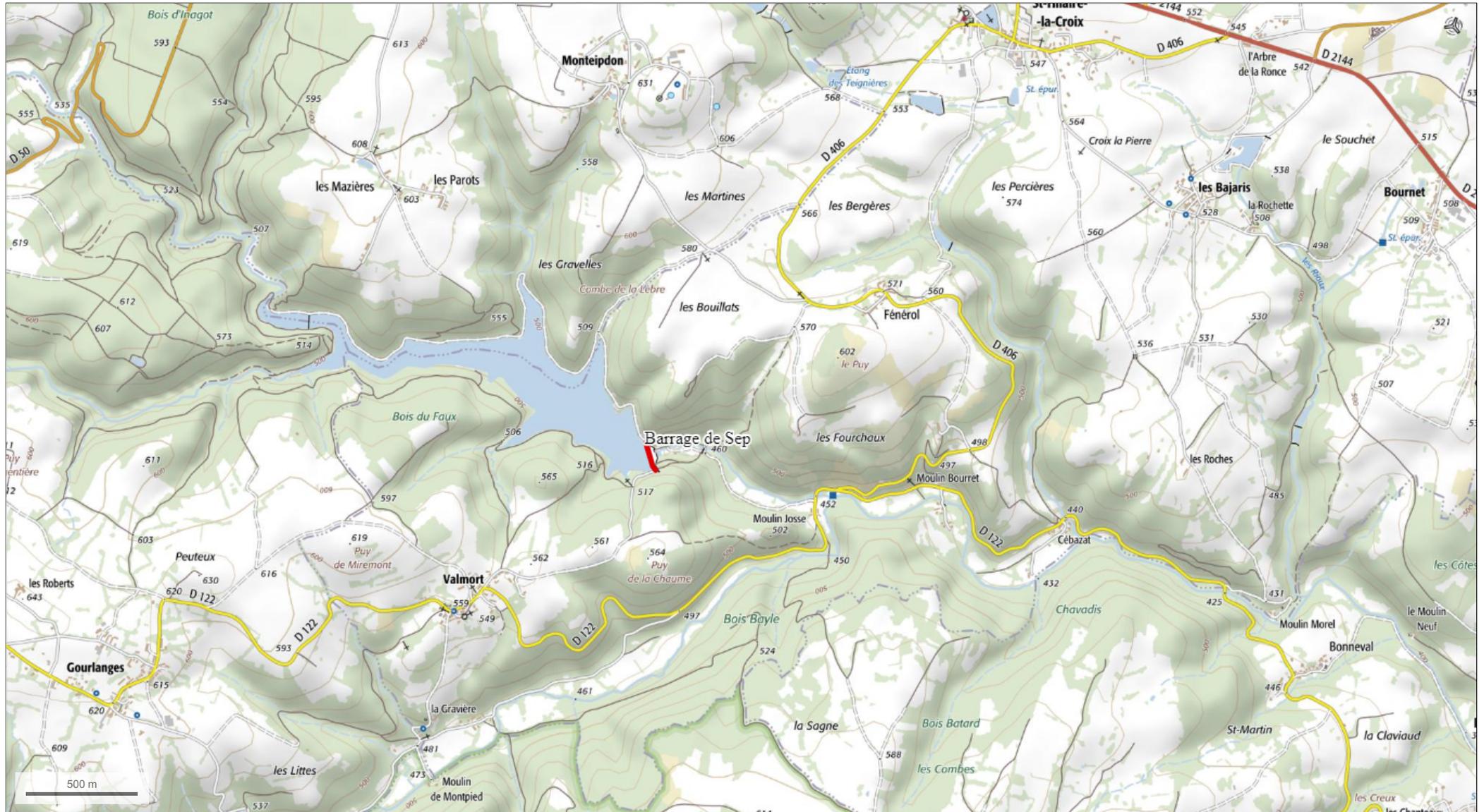
1^{er} Décembre 2020

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus





© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 01' 45" E
Latitude : 46° 01' 55" N

Photos du barrage de la Sep

Plan : localisation géographique des prises des photos.

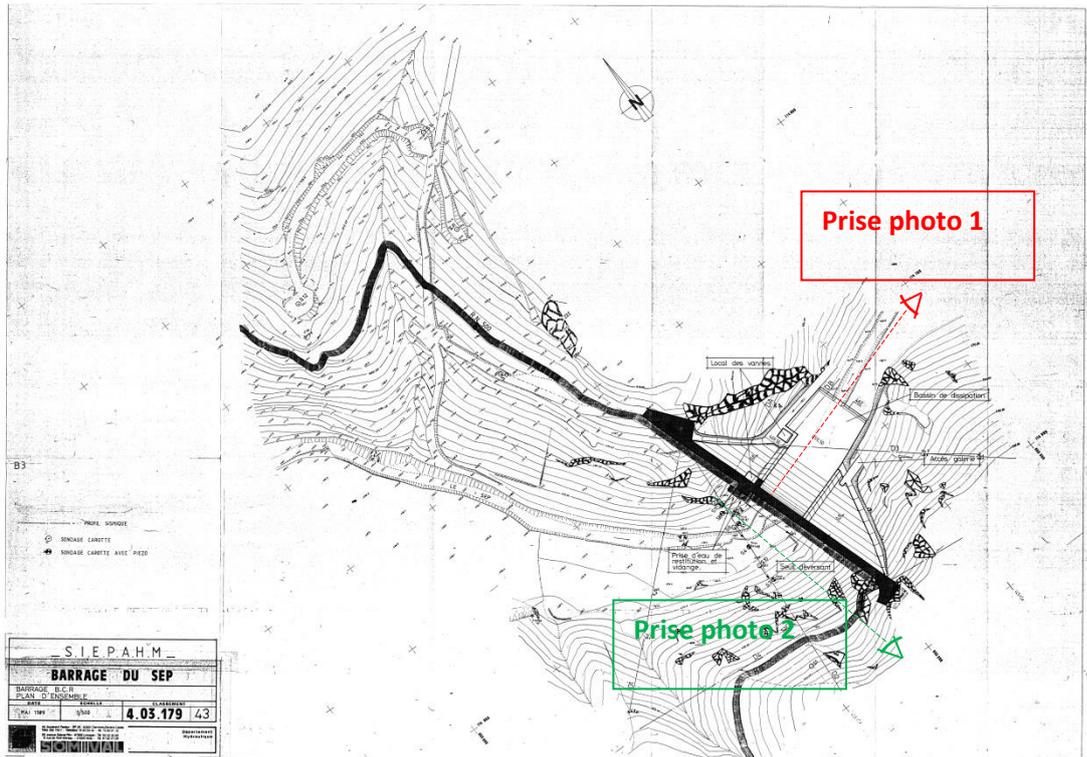


Photo1 : Vue du parement aval du barrage représentant l'emplacement des rehausses fusibles.

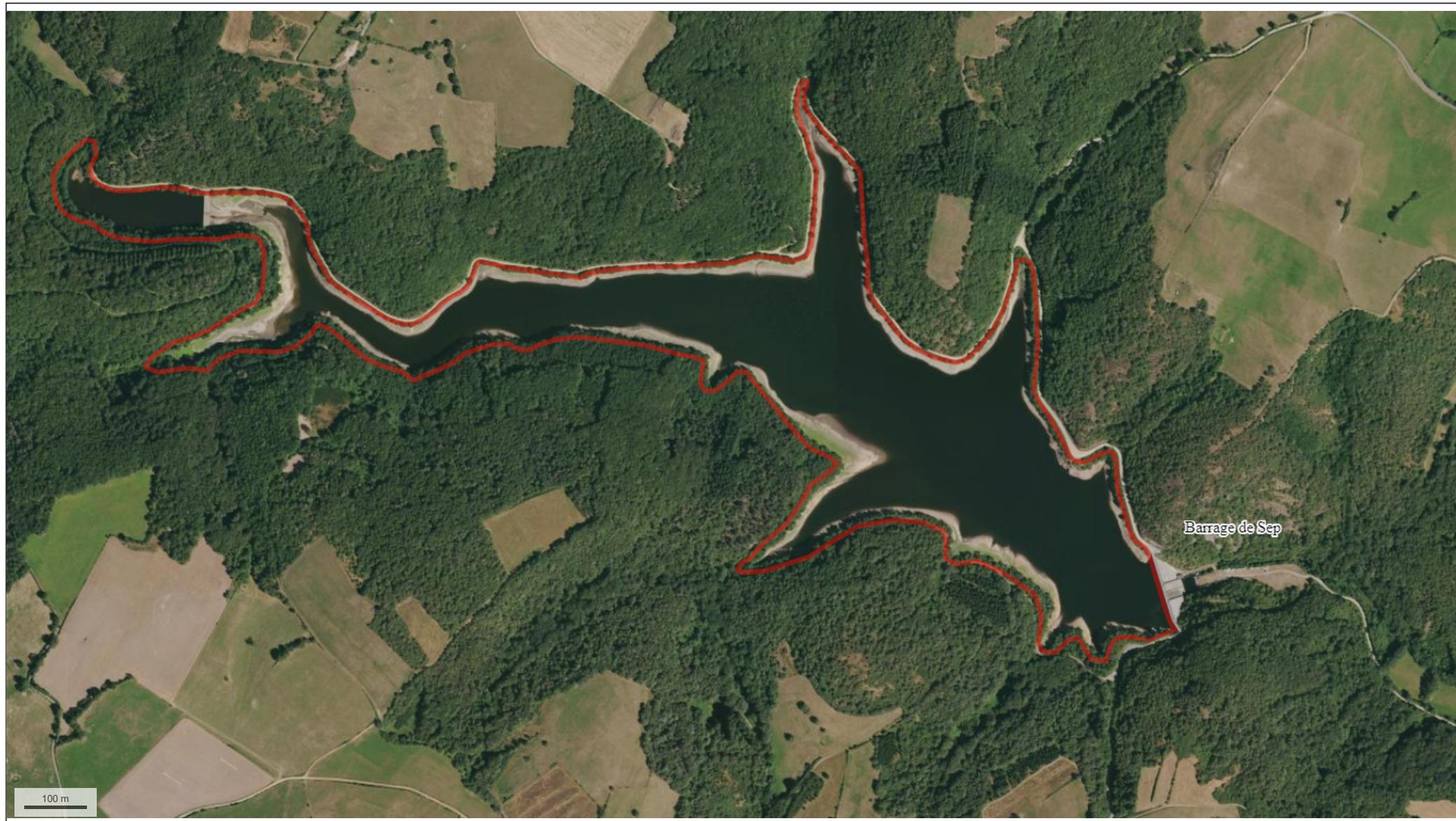


Figure 1 : Source rapport du visite technique approfondi le 26/03/2020

Photo 2 : Vue du parement amont du barrage représentant l'emplacement des rehausses fusibles.



Figure 2:Source rapport de la visite technique approfondie le décembre 2015



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 00' 54" E
Latitude : 46° 01' 58" N

Echelle : 1/ 8 000



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 01' 28" E
Latitude : 46° 01' 49" N

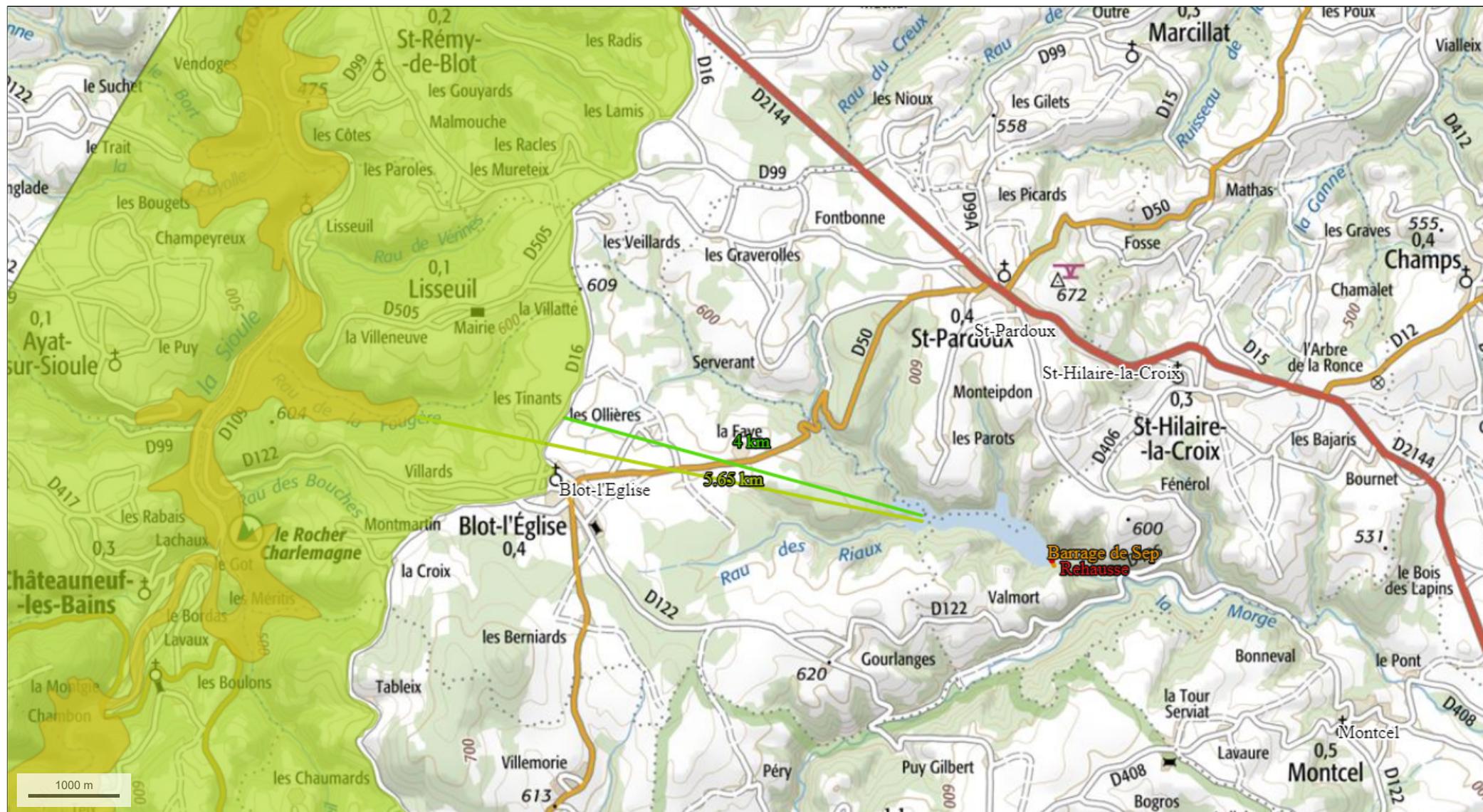
Echelle : 1/ 2 000



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 00' 56" E
Latitude : 46° 01' 59" N

Echelle: 1/6 000



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Echelle: 1/64 000

Longitude : 2° 58' 52" E
Latitude : 46° 02' 40" N

| | | | | | |
|------|------------|-------------|---------|-------------|-------------|
| E | | | | | |
| D | | | | | |
| C | | | | | |
| B | | | | | |
| A | 26/09/2019 | First Issue | CDS | | |
| Rev. | Date | DESCRIPTION | Draw by | Reviewed by | Approved by |

BARRAGE DE LA SEP

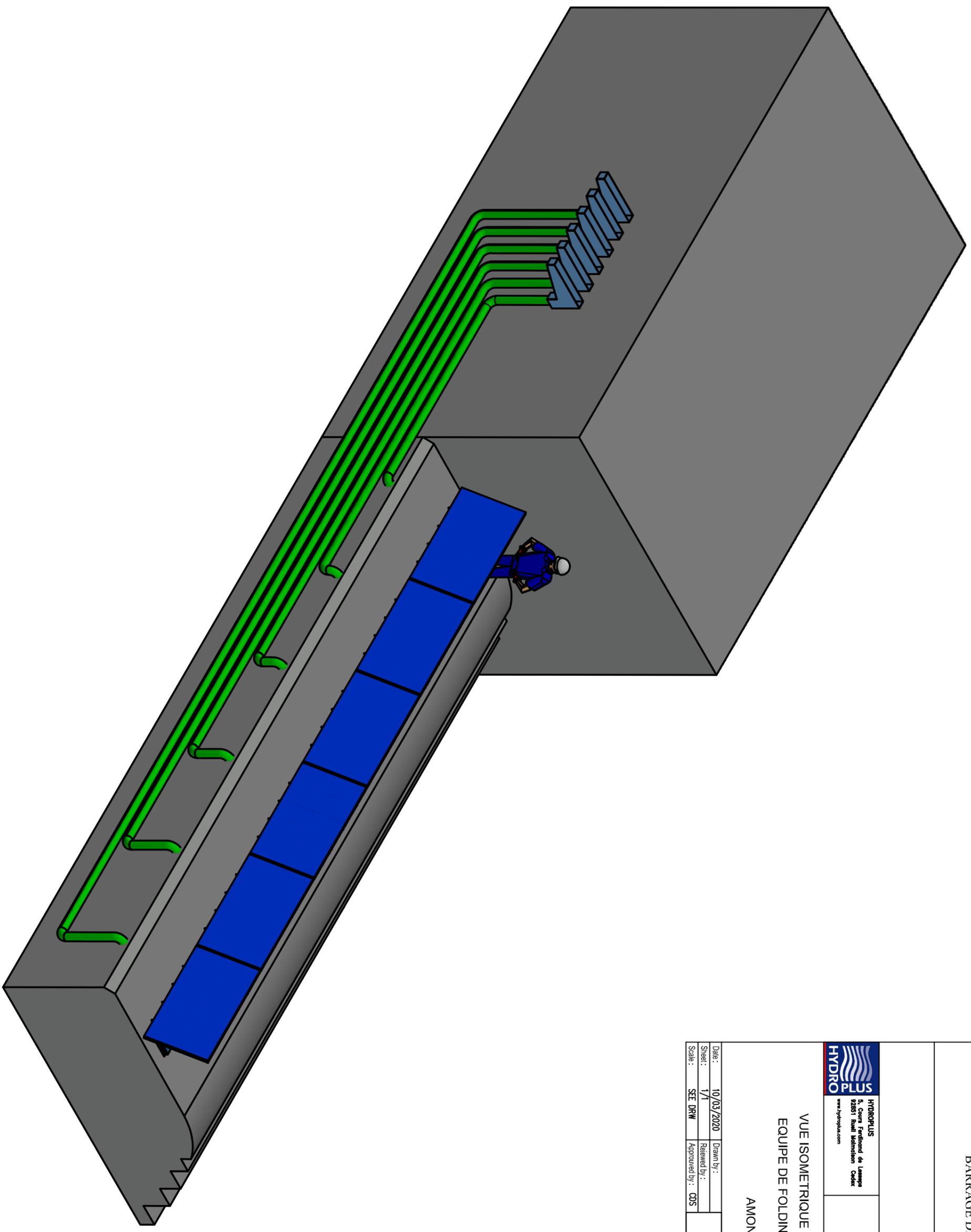
The HYDROPLUS System is patented. The present document is not intended for reproduction or translation without the prior written consent of HYDROPLUS. Any infringement constitutes a violation of intellectual property rights.

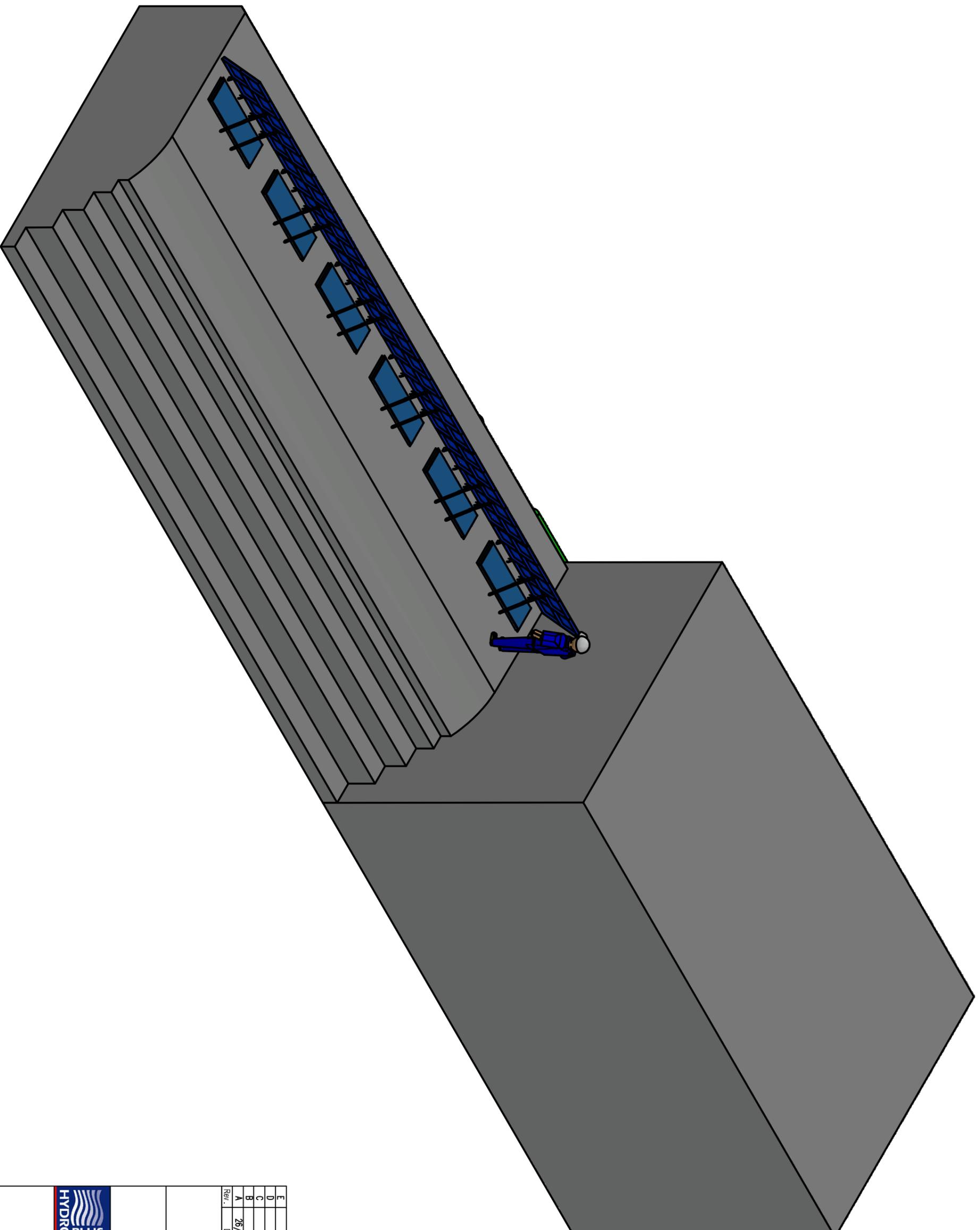
| | |
|--|---|
|  HYDROPLUS 5, Cours Ferdinand de Lesseps 92281 Rivoli Malmaison Cedex www.hydroplus.com | HYDROPLUS FUSEGATE TYPE Height: 1,00m Width: 2,13m Type: FF |
|--|---|

VUE ISOMETRIQUE DU DEVERSOIR
 EQUIPE DE FOLDING FUSEGATES
 AMONT

| | | | | | |
|--------|------------|--------------|-----|-------|---|
| Date: | 10/03/2020 | Drawn by: | | Rev.: | |
| Sheet: | 1/1 | Reviewed by: | | | A |
| Scale: | SEE DRW | Approved by: | CDS | | |

N° 3





| Rev. | Date | DESCRIPTION | Drawn by | Reviewed by | Approved by |
|------|------------|-------------|----------|-------------|-------------|
| A | 26/09/2019 | First Issue | CDS | | |
| B | | | | | |
| C | | | | | |
| D | | | | | |
| E | | | | | |

BARRAGE DE LA SEP

The HYDROPLUS System is designed according to the best available knowledge and the state of the art at the time of its design. It is not to be used for any other purpose or in any other context than the one for which it was designed. The user assumes full responsibility for the use of the HYDROPLUS system. The manufacturer is not liable for any damage or loss resulting from the use of the HYDROPLUS system.

| | | |
|---|--|---|
|  | HYDROPLUS 5, Cours Ferdinand de Lesseps 92851 Reuil-Malmaison Cedex www.hydroplus.com | HYDROPLUS FUSEGATE TYPE Height: 1,00m Width: 2,13m Type: FF |
|---|--|---|

VUE ISOMETRIQUE DU DEVERSOIR EQUIPE DE FOLDING FUSEGATES

AVAL

| | | | | | |
|--------|------------|--------------|-----|------|---|
| Date: | 10/03/2020 | Drawn by: | | Rev. | |
| Sheet: | 1/1 | Reviewed by: | | | |
| Scale: | SEE DRW | Approved by: | CDS | | A |

N° 4